

LE CHEF

DU DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

29. Aug. 1978

f.772-5

(a/a)

Le 28 août 1978

Note à Monsieur le Secrétaire général

Copie à Messieurs les Directeurs

Madame et Messieurs les Ambassadeurs

(pour diffusion dans les "Communications administratives")

Organisation du Secrétariat  
du Chef du Département

1. M. John Clerc, 1942, lic. sc. éc., a pris le 1er août 1978 ses fonctions de collaborateur personnel du Chef du Département politique, aux côtés de M. François Nordmann, Secrétaire du Chef du Département.
2. Les attributions de M. Clerc sont les suivantes :
  - 1) Préparation des affaires du Conseil fédéral, à l'exception de celles du Département politique, traitées en collaboration avec M. Nordmann
  - 2) Liaison entre le Département politique et la Chancellerie fédérale
  - 3) Coordination de la rédaction du rapport de gestion et préparation des dossiers relatifs à la gestion du DPF
  - 4) Gestion des dossiers personnels du Chef du Département
  - 5) Contact avec les commissions parlementaires, les membres





- 2 -

de l'Assemblée fédérale et les partis politiques

- 6) Correspondance privée et autres tâches spéciales confiées par le Chef du Département
- 7) Suppléance de M. Nordmann

M. John Clerc est assisté par Mlle Florence Piguet et, pour le point 2, par Mlle Hanny Keller.

3. Les attributions de M. Nordmann sont les suivantes :

- 1) ,Organisation du travail du Secrétariat, fixation des rendez-vous, organisation et préparation des entretiens et séances auxquels prend part le Chef du Département
- 2) Traitement des notes et propositions émanant des Directions et Services du Département politique (y compris les affaires soumises au Conseil fédéral - en collaboration avec M. Clerc (notes, messages, rapports, réponses aux interventions parlementaires)
- 3) Traitement des rapports politiques et documents diplomatiques soumis au Chef du Département
- 4) Rédaction de notes, discours et textes divers
- 5) Préparation matérielle des voyages du Chef du Département en Suisse et à l'étranger et des visites en Suisse de ses collègues étrangers
- 6) Tâches spéciales confiées par le Chef du Département
- 7) Suppléance de M. Clerc

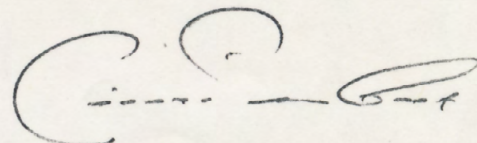
M. Nordmann est assisté par Mlle Kristina Zürcher.



- 3 -

4. Bureau de M. Clerc (CL) : W 189 tél. 30.04  
Bureau de M. Nordmann (NF) : W 189 tél. 30.46

Les documents soumis à mon attention ou à ma signature doivent continuer à parvenir à mon Secrétariat, Mlle Piguet ou Mlle Zürcher, W 170, qui en assureront l'enregistrement et la distribution. Dans la mesure du possible, des copies devraient être jointes - en 1 ou 2 exemplaires - soit à l'intention de M. Clerc ou de M. Nordmann, soit sans indication de destinataire.



Pierre Aubert